

Namur, 1150-1250

Le temps des occasions manquées.

La publication de ma trilogie romanesque centrée sur le Moyen Âge namurois (D'Or et de Sable, Les Héritiers du Lion et Le Tribut de Dieu) m'a amené à répondre à de nombreuses questions de lecteurs, notamment sur la part de vérité historique ou d'invention. Il est vrai que ce siècle de notre histoire, qui enjambe l'an 1200, recèle nombre d'épisodes bien réels, mais si étonnants que l'on pourrait les croire imaginaires ; il est lié à de plus vastes épopées, comme les croisades, l'empire d'Orient dont certains comtes de Namur furent souverains, les guerres cathares ; il révèle enfin des personnalités fortes, marquées par des ambitions ou des haines tenaces. Tout cela est bien tentant pour le romancier ! Même si le rôle de celui-ci est fort différent de celui de l'historien, il demande une large documentation, dont je tirerai parti ici pour rappeler très succinctement la réalité de ce siècle de notre passé qui court grosso modo de 1150 à 1250. Une période charnière où le petit comté de Namur fut mêlé à des événements qui le dépassaient, et qu'on ne peut se défendre de définir comme celle des occasions manquées...

Contexte politique

Au XII^e siècle, les petits états féodaux ont pris leur autonomie. Les princes ne sont plus des fonctionnaires royaux, mais de véritables princes territoriaux, qui exercent pour leur compte les droits publics, comme celui de rendre la justice et de battre la monnaie. Autour de Namur, le comté de Hainaut s'affirme et le Brabant, dont le prince a pris le titre ducal, joue un rôle prépondérant. La principauté de Liège est une curieuse survivance du passé, où l'évêque exerce le pouvoir temporel dans les terres détenues de l'empereur, l'autorité épiscopale touchant un territoire beaucoup plus vaste.

Le début du XIII^e siècle voit dans nos régions un basculement de l'autorité impériale vers l'orbite française. L'ancienne Lotharingie s'était déjà de facto détachée de l'Empire un siècle plus tôt environ, mouvement naturel et sans heurts, fait d'éloignement et d'indifférence réciproque. La bataille de Bouvines, où l'empereur se fait étriller, est à cet égard un événement charnière. Souvent à la faveur de mariages, les princes féodaux de nos régions vont devenir, en fait mais non en droit, comme les vassaux de la couronne de France. Ils ont leur hôtel à Paris, y séjournent souvent, laissent leurs enfants à la cour. Le cas de Namur est à cet égard exemplaire : gouverné par les Courtenay, des princes proches du roi de France, son sort sera plus d'une fois arbitré par lui. La Flandre, vassale en droit de ce souverain au contraire des principautés voisines, est paradoxalement la plus rebelle à son emprise croissante ; les villes flamandes, enrichies par le commerce, ont souvent d'autres intérêts que leur prince et réduisent son rôle à celui d'une sorte d'avoué, garant de l'ordre public. Des références culturelles communes, les mœurs et le langage, jouent moins sans doute dans ce rapprochement que le fait que l'empire d'Allemagne, affaibli par la querelle des investitures, voire par les élections d'empereurs rivaux, se désintéresse des petits états situés à ses marches occidentales. Pour les domaines de Basse Lorraine – cette formule géographique, elle-même, disparaît – les décisions impériales se bornent à de simples diplômes opportunément arrachés, ou achetés, par les princes intéressés. À l'inverse, les princes de nos pays ne participent plus aux expéditions impériales, spécialement en Italie.

Économie

Sur le plan économique, le Moyen Âge est marqué par un cycle de croissance lente mais ininterrompue de trois siècles, qui ne se retournera qu'à partir de 1260. Certaines années voient, certes, encore de sévères famines, causées surtout par l'excès de pluie comme en 1195-1197. La population s'accroît régulièrement. C'est que la peste n'arrivera en Occident qu'au milieu du XIV^e

siècle, ce qui n'exclut d'ailleurs pas d'autres épidémies moins caractérisées, comme celle de 1152 ; la lèpre quant à elle n'a jamais eu qu'un impact mineur.

Dans les campagnes, on défriche à tour de bras, à Namur et en Luxembourg cependant moins qu'ailleurs, au point que l'on en vient à douter, comme aujourd'hui, de la capacité de la nature à supporter un tel développement. Les « sarts » se multiplient donc, les procédés de culture s'améliorent, l'usage de la charrue de métal se répand, comme celui du cheval dans les exploitations. Autour des bourgs, entre cultures et forêts, on trouve les « trieux » ou « warichets », terres vagues, nécessaires pour le pacage des bêtes. La première culture est l'épeautre, variété de froment robuste et peu exigeante ; on la trouve partout, le froment restant limité aux terres plus grasses de Hesbaye. Les pois, fèves et les vesces occupent le reste des cultures. Le lin se trouve dans tous les jardins, tellement répandu qu'il devient une référence quasi monétaire : on libelle les redevances en pesées ou en livres de lin. Les marchés sont au cœur de cette économie rurale, importants pour tous les bourgs du comté.

La ville de Namur connaît un certain essor économique. L'industrie drapière semble la plus importante aux XII^e et XIII^e siècles. Sa production excède les besoins locaux, elle s'exporte notamment par la Hanse des 17 villes, un réseau marchand dont Namur fait partie au milieu du XIII^e siècle. Une nouvelle halle aux draps remplace l'ancienne en 1289, elle compte 56 étals. Les halles sont au cœur de la vie commerciale : les halles à la viande, près du pont de Sambre, au blé, aux laines sont citées dans la seconde moitié du XIII^e siècle, avec parfois des références à des bâtiments plus anciens. De nombreux moulins existent sur la Sambre et le Hoyoux, cités dès les XIII^e et XIV^e siècles : ils moulent les céréales bien sûr, mais aussi les écorces nécessaires aux tanneries, ils extraient l'huile ; les moulins à fouler sont à la base de l'industrie textile.

Le quartier de la Neuve Ville voit s'installer les tanneurs et les brasseurs, qui ont besoin de l'eau du Hoyoux. De nombreuses brasseries sont donc présentes dans ce quartier, qui ne se déplaceront que plus tard en bord de Sambre ; les *cens et rentes* de la seconde moitié du XIII^e siècle témoignent du rendement fiscal de leur activité. Une foire se tient en Herbatte, où une église vouée à saint Nicolas, patron des bateliers et des marchands, est consacrée en 1153. Un peu plus loin, les carrières sont une autre source de richesse. Elles sont nombreuses en Herbatte, à Arquet, Hastimoulin et aux Grands Malades ; elles alimentent la construction mais aussi la production de chaux, selon des procédés de calcination qui évoluent aux XII^e et XIII^e siècles. Signalons enfin l'essor de la sidérurgie en namurois à partir du XI^e siècle : l'énergie hydraulique des forts ruisseaux affluents de la Meuse permet de traiter des plus grands volumes de fer et la révolution technologique de l'arbre à cames multiplie les « moulins à fer » dès le XII^e siècle.

La société

L'aristocratie est à cette époque relativement nombreuse, faite de ceux qui jouissent à la fois de la liberté et d'un certain patrimoine, symbolisés par la possession d'un donjon. Les nobles sont des hommes turbulents, qui vivent pour la guerre, se passionnent pour les tournois, mais dont le quotidien est finalement proche de celui des paysans qui les font vivre. La noblesse namuroise est faite de petits propriétaires ruraux, dont les manoirs sont plutôt des fermes fortifiées. Une seule famille possède un château fort, celles des sires d'Atrive : les autres forteresses, généralement aux frontières du domaine, appartiennent aux comtes ; la plus importante est le château de Viesville, où ils séjournent souvent. Il n'est pas question de nobles namurois dans les récits de tournoi du temps, et quand le cardinal d'Albano vient prêcher la troisième croisade, il ne s'arrête même pas dans les comtés de Namur et Luxembourg. Cette noblesse est d'ailleurs peu nombreuse ; aux moments les plus décisifs de son règne, Henri l'Aveugle ne pourra jamais réunir plus de 240 chevaliers vassaux, ce qui est bien peu en comparaison de ses puissants voisins.

La petite noblesse résiste mal à l'évolution sociale. Son domaine propre est érodé par les querelles, le morcèlement des successions, les mariages, les donations aux abbayes ; on assiste au XII^e siècle à un mouvement général de mainmise de l'Église sur les droits et revenus religieux, qui

ruine les anciennes familles. Certains nobles « reportent » leur terre à leur prince, c'est-à-dire qu'ils la leur cèdent et ne la reprennent qu'en fief. De vieilles familles disparaissent, et le cas des Faing est exemplatif à cet égard. Thierry de Faing, un des conseillers d'Henri l'Aveugle est criblé de dettes. Il meurt en 1188. Ses descendants ne peuvent garder leur domaine, dont Pierre de Courtenay investit en 1215 son *cher et fidèle* Gilles de Berlaymont, un officier de la maison de Hainaut dont il s'assure ainsi le secours dans la guerre contre Waleran et Ermesinde de Luxembourg. Une rente perpétuelle au profit des Berlaymont est même instituée à charge de la ville de Namur. Le dernier Thierry de Faing disparaît sans doute quelques années plus tard ; une cadette, Hawide, épouse Jean de Jodion, et ses descendants sont seigneurs de Leignon, de Noville et Fernelmont.

Certains seigneurs font partie de l'entourage de comte, sa *familia*. Ils apparaissent à ce titre comme témoins de certains actes. Les princes introduisent d'ailleurs de nouvelles familles dans la noblesse ; les douze pairies du comté de Namur, créées vers l'an 1200, sont un moyen de cadrer cette classe turbulente. Cela ne se fait cependant que lentement tant la résistance est forte. Les guerres privées entre petits nobles, ces « guerres d'amis » qu'ils tiennent pour privilège, subsisteront même chez nous jusqu'au XV^e siècle, plus longtemps qu'ailleurs. Les nobles conservent leur pouvoir et leur droit de justice, puissance symbolisée par le donjon, cette « tour de chevalier » dont plusieurs de nos villages ont gardé les vestiges. Les droits seigneuriaux prolifèrent : taille, mortemain (prélèvement sur la succession), redevances pour cuire son pain, brasser sa bière, presser son raisin, corvées diverses. Certains seigneurs tirent même profit des brigandages commis sur leurs terres.

La population rurale est d'abord la masse des « manouvriers », ces vilains simplement appelés chez nous les « hommes », mais elle coexiste avec la classe moyenne des laboureurs, propriétaires de leurs bêtes de trait, élément important si l'on sait que le rendement des terres est lié à l'intensité du labour. Une disparité tend à en remplacer une autre et le thème du paysan parvenu, qui imite le seigneur avec ridicule, est constant dans l'imagerie du temps.

Cette époque voit aussi la formation d'une bourgeoisie urbaine. Les révolutions communales, dès la fin du XI^e siècle, sont d'abord des réactions contre les redevances arbitraires. L'existence ou non d'une charte de franchise écrite à Namur a fait couler beaucoup d'encre ; les recherches récentes la rendent douteuse. Il n'en reste pas moins que des privilèges existent au début du XII^e siècle, auxquels se réfèrent les chartes d'autres bourgades, qui exemptent les bourgeois namurois des charges seigneuriales et des taxes sur les marchés, ceci moyennant une redevance annuelle non négligeable ; ils leur donnent aussi des droits dans la forêt de Marlagne. Vers 1200, d'autres droits sont avérés, spécialement un cadre juridique pénal et civil assurant les droits individuels. Le prince garde cependant seul le droit de lever taxes et emprunts, il peut lever l'ost sans limite de temps, nomme le maire et les échevins, conserve l'essentiel du pouvoir législatif. Tout cela ne rend pas la situation des Namurois très enviable comparativement aux citoyens d'autres villes, à commencer par la Neuve Ville, fondée en Herbatte sur une terre comtale. Ce phénomène des villes neuves établies par le prince sur son domaine pour attirer population et revenus, et obtenant de celui-ci des statuts enviables sous forme de franchises, n'est pas propre à Namur.

Globalement, ces évolutions sociales, il faut le dire, sont moins sensibles à Namur et en Luxembourg qu'ailleurs. Le rôle majeur joué par les cités dans l'histoire des Pays-Bas aux XII^e et XIII^e siècles, et qui en constitue même le trait dominant, semble presque absent. C'est qu'on y trouve peu de villes, de peu d'importance, et que le commerce s'y développe lentement. Les droits féodaux et le servage y subsistent plus longtemps. Au début XII^e siècle, les serfs, hommes libres de leur personne mais attachés au domaine, y représentent encore entre 20 et 35 % de la population. On est d'ailleurs frappé par la passivité des Namurois face aux événements politiques touchant le comté, en un temps où ailleurs noblesse et communes prennent parti et souvent se rebellent. Dans les questions de succession qui agitent le règne d'Henri l'Aveugle et plus tard la famille Courtenay, ils se soumettent à tous les princes qu'on leur impose, jurent fidélité un jour à l'un, le lendemain à l'autre : il faudra attendre les exactions fiscales de Marie de Brienne pour amener quelque désordre.

Les abbayes se constituent des domaines importants, centres agricoles autonomes. Enrichis par les libéralités, les monastères s'étendent aussi à bon compte à la faveur des famines ou des départs

pour la croisade. Les abbés offrent aux hommes qu'ils emploient, hommes libres et non plus serfs, une protection spirituelle et matérielle enviable. Si l'on excepte l'école de Saint-Lambert à Liège, qui a quelque rayonnement, les monastères sont les seuls centres de vie intellectuelle : on y écrit des chroniques, des vies de saints, de la musique aussi. Les abbayes créent un modèle productif nouveau, qui s'avère supérieurement efficace ; après le temps de l'auto-suffisance, elles s'enrichissent par le commerce.

Les abbayes sont nombreuses dans le comté de Namur, sans même compter celles situées sur des domaines perdus, comme Florennes ou Gembloux. Les plus anciennes sont Malonne, établie vers 660 par saint Berthuin et Andenne, fondée par saint Begge vers 692 ; suivent Brogne fondée en 919 par saint Gérard et la plus modeste Waulsort, créée par des bénédictins irlandais vers la même époque. Si Floreffe, fondée en 1121 par saint Norbert avec l'appui de Godefroid de Namur, est typiquement l'abbaye des comtes, la maison préférée des bourgeois de Namur est sans doute le prieuré toute voisin de Géronsart, où l'évêque de Liège a fait venir les prémontrés en 1128. La période qui nous occupe voit une nouvelle floraison de maisons religieuses. Henri l'Aveugle favorise comme son père les prémontrés de Floreffe en les établissant à Leffe, sur une terre reçue en fief de Frédéric Barberousse, roi des Romains. Son successeur et petit-neveu Philippe-le-Noble fonde à Salzinnes, sans doute en 1196 ou 1197, une abbaye cistercienne. Le modèle cistercien s'impose d'ailleurs, et Saint Bernard, mort en 1153, a essaimé chez nous plus qu'ailleurs. En six ans, quatre maisons de moines ou de moniales de cet ordre s'établissent aux environs : Boneffe en 1227, Notre-Dame de Grandpré en 1231, l'abbaye du Jardinnet à Walcourt en 1232, celle de Moulins à Anhée. Cela fait dire justement au chroniqueur Croonendael, à mi-chemin entre cette époque et la nôtre : *Les gens s'esglise y ont de tous temps esté et sont encoires de grand respect et y ont très amples possessions selon la qualité du pays*. Le rôle des abbayes décroît cependant après 1200. Sur le plan économique, les villes prennent une place croissante à la richesse, tandis que sur le plan religieux, les ordres mendiants, franciscains et dominicains, imposent très rapidement une nouvelle spiritualité et un détachement des biens matériels.

La religion est bien sûr omniprésente dans le quotidien des hommes, mais pas toujours comprise de la même façon. Si nos principautés sont une pépinière de croisés, des mouvements se font jour en marge de l'Église : prêtres prônant le retour aux valeurs premières et femmes non religieuses se retirant en communautés. Ce sont là les béguines, qui doivent leur nom au sulfureux Lambert le Bègue († 1177). À Namur, elles ont une maison au début du XIII^e siècle devant la fausse porte Hors-Postil, au-delà du rempart adossé à Saint-Aubain ; une dame Sibille est leur supérieure et elles ont pour mambour le doyen du chapitre de la collégiale et le prieur de Géronsart. Avant cela, on note un béguinage à Jambes, près de l'église Saint-Symphorien, cité en 1268.

La ville et le comté

Depuis que vers 925, un comte de Lomme du nom de Béranger s'y est fixé, Namur est devenue la capitale d'une petite entité territoriale. L'histoire rejoint la légende en ce temps marqué par les invasions hongroises, avec le conte de ce moine de Brogne nommé Wolgerus, venu mettre les reliques de saint Eugène à l'abri des envahisseurs hongrois : en rentrant d'un banquet au château, ayant sans doute un peu forcé sur le vin, il se jette dans le vide pour être plus vite arrivé à la chapelle Saint-Hilaire ; il s'en sort indemne, miracle conté dans les *Virtutes sancti Eugenii*.

Ce domaine est tôt grignoté de tous côtés : Nivelles et Gembloux passent au Brabant, Beaumont et Chimay au Hainaut. Mais c'est surtout l'Église de Liège qui dépouille le nouveau comté, accaparant presque toutes leurs abbayes, outre quelques seigneuries comme Florennes et Hierges, l'entourant de tous côtés pour le réduire à une sorte d'enclave, empêchant même le développement de Namur sur la rive droite de la Meuse. Ces rapports tendus avec l'évêque de Liège transparaissent dans la légende sacrée : un religieux d'Arras a une vision de l'enfer et voit au milieu des flammes le comte de Namur Albert, damné sans doute pour avoir voulu s'opposer aux ambitions de Notger ! Après la guerre menée contre l'évêque Albéron par Henri l'Aveugle et la défaite complète de celui-ci, les

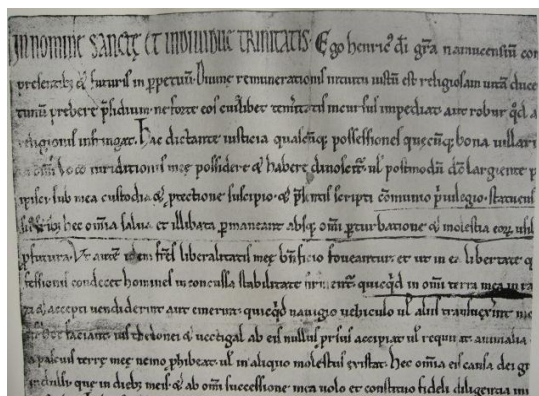
relations deviennent plus amicales entre les deux principautés ; la cession en 1209 à l'évêque par Philippe-le-Noble du château de Samson et sa remise à titre de fief, renforcent entre eux les liens féodaux.

Namur est à la fin du XIII^e siècle une ville de 5 à 6.000 habitants. Liège, Bruxelles et Tournai sont quatre ou cinq fois plus importantes, pour ne pas parler des grandes cités flamandes. Luxembourg est plus petite encore. Une ville très médiocre donc, encore moins peuplée sans doute que ses voisines Dinant et Huy, à ce point qu'il est étonnant de la voir souvent citée dans les chroniques du temps et jouer un rôle relativement si important : cela vient sans doute de ce que son destin est lié à une histoire plus large que la sienne, principalement par la personne de ses princes et leurs hautes alliances.

Le cœur de la ville est le vieux bourg serré au pied de l'éperon rocheux, fermé de trois portes, l'une au confluent, les autres entre rivières et colline. Côté Meuse, la collégiale Notre-Dame, siège de la première paroisse namuroise, s'y adosse. Le quartier est voué au négoce et à l'artisanat ; l'ancien hôpital, face au pont de Meuse, est remplacé par un nouveau bâtiment, plus en aval. Au temps qui nous occupe, la ville a cependant débordé de l'espace du confluent, où elle était confinée depuis les grandes invasions, pour retrouver peu à peu l'espace qu'elle occupait à l'époque romaine, sur la rive gauche de la Sambre. La construction de la collégiale Saint-Aubain à la fin XI^e siècle en un espace encore inhabité, montre l'ambition du comte Albert II. L'agglomération est cependant encore modeste : le *vicus* fait face au Grognon. La petite chapelle Saint-Remy en est le cœur ; l'autorité urbaine y adosse son local de réunion au début du XIII^e siècle, sur une parcelle concédée par le chapitre de Saint-Aubain. Sa placette s'ouvre sur le grand marché, lui-même tout proche de la place où s'adossent curieusement l'une à l'autre les églises Saint-Jean-Baptiste et Saint-Loup. Le commerce et l'artisanat sèment leurs halles et boutiques dans un damier de rues construit sur base de la rue en Vis, parallèle à la rivière : c'est l'ébauche du Vieux Namur d'aujourd'hui. Un pont enjambe la Sambre, un autre la Meuse, le premier cité en 1183 et le second en 1264, ce qui ne préjuge pas d'une plus grande ancienneté. Une fortification grossière entoure le quartier au XII^e siècle : elle est débordée dans le premier tiers du siècle suivant par un véritable rempart de pierre, pourvu de tours et de fossés inondables. Au-delà de cette muraille, les franciscains s'installent et comptent parmi les premiers habitants de la Neuve Ville. Cette nouvelle cité, où s'appliquent les premières règles d'urbanisme, voit donc s'installer les tanneurs et les brasseurs.

Deux, bientôt trois collégiales sont les hauts-lieux de la cité. Le chapitre Saint-Aubain a été fondé par la maison comtale entre 1047 et 1051 ; originellement située hors des murs de la ville, la collégiale a sans doute rapidement été le centre d'un petit faubourg peuplé des chanoines et servants. Notre-Dame est beaucoup plus ancienne, sans que l'on puisse dater précisément une fondation que la légende fait remonter à saint Materne. L'écroulement de sa tour rapportée par les chroniqueurs dans les années 1160 ou 1170, peut-être aussi l'incendie de 1188, ont dû en changer l'aspect pendant la période qui nous occupe. Autour des collégiales, n'oublions pas les cimetières,

qui sont dans la ville médiévale des lieux de vie et de sociabilité où les vivants côtoient les morts : les assemblées de justice s'y tiennent, et l'on verra souvent des actes solennels proclamés dans celui de Saint-Aubain. C'est Henri l'Aveugle qui fonde la troisième collégiale namuroise, celle de Saint-Pierre-au-Château. Des clercs desservant ses chapelles, il fait même ses notaires et secrétaires. Une véritable chancellerie s'organise ainsi, et l'on voit des chapelains nommés Sifridus, Hermannus, Girardus ou Robertus assurer une abondante correspondance qui va jusqu'au pape ou à l'empereur. Le chapitre comptera en ses rangs le fameux Gislebert, éminence grise des comtes de Hainaut, dont la chronique, si elle



Charte attribuée à Robertus, notaire d'Henri l'Aveugle.

fait la part trop belle à ses princes, reste la meilleure source sur le règne d'Henri l'Aveugle. La vie des chapitres n'est pas toujours un long fleuve tranquille : le relâchement de la discipline amène Philippe-le-Noble à revoir la règle de Saint-Aubain ; les nouveaux statuts, avec ceux de Saint-Pierre, sont approuvés par le comte et l'évêque en 1203, puis ratifiés l'année suivante par le légat du pape. Les chanoines ne sont pas étrangers à la vie économique du pays ; en 1233, on voit ainsi l'écolâtre et ancien doyen de Notre-Dame prendre en arrentement un vignoble à Buley...

Henri, l'héritier

Le prologue de l'histoire de ce grand nom du Moyen Âge namurois ressemble au scénario d'un mauvais film. Godefroid de Namur est marié à Sibylle, fille tardive de l'union morganatique d'un seigneur de Château Porcien. Elle lui donne deux filles avant de le cocufier. L'amant ? Enguerrand de Boves, un homme mûr et dissolu, qui l'engrosse et la recueille chez elle. S'ensuit une guerre vengeresse où l'on voit, selon le chroniqueur Guibert de Nogent, pendre douze hommes le même jour. La carrière de Sibylle se poursuit cependant, de meurtres en passades. Le comte Godefroid peut faire annuler son mariage et épouser Ermesinde, fille du comte Conrad de Luxembourg. Union importante qui va permettre la réunion des deux comtés ; union féconde aussi, car cinq enfants naissent bientôt, deux fils et trois filles. L'aîné, Albert, rejoint très tôt le tombeau de ses ancêtres à Saint-Aubain, au contraire d'Henri, né vers 1013 et dont la vie va traverser presque tout le siècle. Les filles vont faire de brillantes alliances ; Alice, notamment, va épouser Baudouin de Hainaut, mariage dont va sortir une étonnante lignée de princes, de rois et d'empereurs.

Henri est associé jeune au gouvernement de son père. Ils guerroient ensemble, fréquentent la cour impériale, apparaissent sur les mêmes actes. Le jeune prince contracte aussi sans doute une première union, dont on ne sait rien. En quelques années, les hasards des successions vont le mettre à la tête d'un immense domaine. En 1136, son grand-père Conrad de Luxembourg meurt sans héritier mâle. Par sa mère, Henri hérite de la moitié des alleux ; il obtient surtout de l'empereur l'investiture des fiefs et devient ainsi comte de Luxembourg. Trois ans plus tard, le comte Godefroid prend l'habit religieux et meurt à Floreffe. Même scénario : si les alleux sont partagés entre tous les enfants, les fiefs passent à son fils. Si l'on ajoute à ces deux domaines Longwy, bien propre de sa mère, et les comtés de Laroche et de Durbuy, apanages de branches cadettes de la maison de Namur qui lui échoient ensuite, voilà Henri à la tête d'un immense territoire qui va d'Echternach aux frontières du Hainaut. Henri a tous les atouts en main pour fonder une des principales principautés de Basse Lorraine. Au lieu de cela, il va tout perdre par son opposition aux grandes principautés ecclésiastiques voisines, Trèves et Liège, et par son maladresse à gérer sa propre succession. N'est-ce pas pour cela qu'il mérite de garder pour la postérité le nom d'Henri l'Aveugle, tout autant qu'en raison de la quasi-cécité qui devait le frapper au soir de sa vie ?

Comte et évêques, pot de terre et pots de fer

La querelle des investitures, conclue à l'avantage de l'Église, avait ôté à l'empereur le pouvoir de nommer les princes-évêques, au profit des chapitres des cathédrales, peuplés par la noblesse du pays. En son temps, Godefroid de Namur avait tiré avantage de ce nouveau rapport de forces pour reprendre à l'évêque de Liège une partie des terres perdues à l'est de son comté, en Hesbaye et Condroz. Henri décide de poursuivre cette politique dans les deux comtés : mal menée, elle lui lera fatale.

Le comté de Luxembourg avait souffert des mêmes empiétements que celui de Namur de la part de l'Église impériale, en l'occurrence la principauté archiépiscopale de Trèves. Henri entend restaurer sa position et trouve un *casus belli* dans les discordes agitant l'abbaye Saint-Maximin, convoitée par l'archevêque Albéron de Montreuil, abbaye dont il est l'avoué, c'est-à-dire le seigneur protecteur. L'affaire est complexe, elle traîne des années, émaillée d'excommunications et de multiples démarches diplomatiques. En 1141, les moines rebelles font appel au comte de Namur et

Luxembourg, et lui envoient de fortes sommes qui lui permettent de lever une armée telle qu'il n'en a jamais eu et n'en aura jamais sous ses ordres. Henri marche sur Trèves, renonce à prendre la ville, mais ravage le pays : cela lui vaut l'excommunication de l'archevêque. Il ne s'en émeut pas et fait occuper la forteresse voisine de Rudolfsberg. Albéron l'assiège, et quand Henri de Namur veut la secourir, il est poursuivi par des forces supérieures aux siennes, acculé au combat et battu. Les hostilités reprennent au printemps 1143. Henri perd Rudolfsberg et manque de peu la prise de Trèves, pourtant à sa portée, car un chanoine héroïque organise la défense et décourage des assaillants, avides surtout de pillages. Albéron fait alors appel à Conrad III : le roi des Romains attaque militairement Henri, prend toutes ses forteresses et prononce sa déchéance du comté de Luxembourg, sentence qui restera sans suite. Conrad parti, le conflit se poursuit rudement et il faut l'intercession du futur saint Bernard, qui prêche la deuxième croisade, pour ramener la paix à la fameuse diète de Spire, à Noël 1146. Henri se soumet à son suzerain l'archevêque, il s'engage à l'indemniser ; en contrepartie, il est absous de son excommunication et récupère la plupart de ses forteresses.



Le siège de Bouillon vu par l'illustrateur de *L'Histoire du comté de Namur* d'A. Borgnet (1847).

En son comté de Namur, le jeune prince décide de mener la même lutte contre l'évêque de Liège. Il n'a d'abord affaire qu'à son cousin germain, l'évêque Albéron de Chiny. S'il pille et incendie son bourg de Fosses, il accepte de l'aider à reconquérir son château de Bouillon, pris par le comte de Bar. Le siège est difficile, mais Henri s'y distingue par un courage et une rare audace. Le chroniqueur du *Triumphus Sancti Lamberti* chante ses vertus guerrières et Albéron évite de se brouiller avec lui. Albéron meurt en 1145, l'archidiacre Henri de Leyen lui succède, homme autrement volontaire et habile. Les deux Henri s'observent, participent ensemble à la vaine campagne de Baudouin IV de Hainaut contre la Flandre. En 1150, le comte de Namur passe à l'attaque : il envahit le Condroz liégeois, incendie Ciney, tente même de faire enlever l'évêque près de Waremme. Le coup échoue, l'église de Hollogne brûle avec ceux qui s'y sont réfugiés. C'est la guerre ouverte.

En janvier 1151, Henri convoque l'ost à Andenne. Une armée nombreuse se réunit dans la large plaine qui s'étend en amont du bourg. La victoire ne fait aucun doute, les chevaliers se sont même munis de cordes pour attacher leurs prisonniers ! Mais l'évêque joue la surprise : les milices de

Liège et de Huy remontent la Meuse en bateau et surprennent l'armée namuroise. C'est un désastre, l'ost comtal est massacré, dispersé, capturé. Le pont de pierre est détruit, les religieuses violentées. L'événement a un retentissement important, d'autant que l'évêque s'attelle à faire confirmer par le pape et l'empereur les privilèges et possessions de son Église. Le comte Henri renonce dès lors à s'attaquer à son puissant voisin ; l'évêque, pour sa part, viendra en Namurois consacrer divers lieux saints à Namur et Floreffe, notamment la nouvelle léproserie des Grands Malades.

Le comté de Namur est ainsi fragilisé, d'autant que des famines l'ont frappé en 1146 et 1151. Est-ce l'affaiblissement de sa position qui conduit Henri à concéder de nouvelles franchises ? Toujours est-il que de



La bataille d'Andenne est restée dans l'imagerie de l'histoire populaire. Témoin ce chromo Liebig...

nouvelles chartes relativement généreuses sont accordées entre 1151 et 1555 à Floreffe, Jamagne, Brogne et Fleurus. Il en va de même en comté de Luxembourg.

La succession d'Henri l'Aveugle

Dans les années 1150, Henri épouse Laurette d'Alsace, fille du comte de Flandre. Elle le quitte en 1163 – on ignore pourquoi –, ce qui lui attire les foudres de l'Église. Elle obtient cependant de prendre l'habit religieux et de se retirer au monastère de Forest. Toujours est-il que le comte de Namur, qui atteint la cinquantaine, est toujours sans héritier et doit penser à sa succession. Il décide de céder à sœur Alice, son beau-frère Baudouin IV de Hainaut et leur fils, Baudouin également, la nue-propriété de ses alleux namurois ; il s'agit là des terres détenues en propriété, par opposition aux fiefs, dont la transmission suppose investiture par le suzerain. La cession a lieu à Heppignies, à la limite des deux comtés, en présence des vassaux.

Surprise cinq ans plus tard : Henri se remarie avec Agnès, fille du comte de Gueldre, la dot devant lui rendre la ville de Maastricht, que sa mère et lui avaient naguère gagée à l'empereur. L'argent n'est jamais versé, de sorte qu'après quatre ans, le comte de Namur renvoie Agnès à son père sans avoir consommé le mariage. Cette union tardive ne semble pas avoir porté ombrage à la maison de Hainaut, car Baudouin IV soutient fidèlement son beau-frère dans les guerres qu'il doit mener en 1169 contre le duc de Brabant, et deux ans plus tard contre ses vassaux luxembourgeois révoltés. La mort du comte et de la comtesse de Hainaut ne change rien à cette bonne entente : leur fils Baudouin V soutient toujours fidèlement son oncle ; il l'invite d'ailleurs au prestigieux mariage de sa fille Isabelle avec l'héritier de France, le futur Louis VIII.

Pendant l'hiver 1182-1183, le comte Henri tombe malade et perd la vue. Il approche des septante ans et ses fiefs suscitent aussi les convoitises ; on négocie en coulisse, on sollicite l'empereur pour s'assurer les meilleures parts d'un domaine qui, croit-on, sera bientôt sans maître. Baudouin V manœuvre habilement. À Mayence, il obtient de Frédéric Barberousse la réunion de Namur, Luxembourg, Laroche et Durbuy et leur érection en un marquisat à son profit, moyennant la donation avec constitution de fiefs de tous les alleux dont il hériterait à la mort de son oncle. Reste à attendre celle-ci, mais Henri ne semble pas pressé de quitter le monde, et Baudouin lui prête encore secours en 1185 dans une guerre contre Gembloux qui voit le sac complet de la ville et de l'abbaye, puis l'humiliation de son abbé.

Cette faveur du comte de Hainaut et l'accroissement attendu de sa puissance ne plaisent pas à ses ennemis, et il faut voir leur main, sans doute, dans le rapprochement du vieil Henri et de son épouse Agnès de Gueldre. En 1186, celle-ci donne naissance à une fille, Ermesinde. Étonnante prouesse de la part d'un vieillard qui n'a pu engendrer jusque-là nul enfant ! L'a-t-on un peu aidé ? Les cartes en tout cas s'en trouvent remêlées. Malhabile, Henri néglige de négocier avec son neveu. Au contraire, il se cherche un futur gendre qui pourra, le moment venu, défendre les droits de sa fille ; il choisit un prince étranger, Henri de Champagne, neveu du roi de France, autre maladresse inacceptable pour l'empereur. Le vieux comte n'en a cure et fait prêter à ses vassaux serment de fidélité au Champenois. La cérémonie a lieu dans le cimetière de Saint-Aubain et la jeune fiancée, âgée d'un an, repart avec son futur mari. Baudouin n'a d'autre ressource que de se faire confirmer ses droits par l'empereur et son fils le roi des Romains, ce qu'il obtient dans de multiples démarches.

Henri l'Aveugle joue un double jeu. Il renouvelle à son neveu des promesses qu'il ne peut tenir, lui abandonne même le gouvernement du comté de Namur, tout en restant en rapport avec Henri de Champagne. Cette fausse abdication, évidemment, se passe mal : un incident – l'exécution par Baudouin d'un malfaiteur soustrait à la lucrative justice d'un vassal namurois –, et le vieux comte appelle au secours son futur gendre. Il tombe alors malade à Andenne, on le croit mourant, mais c'est encore une fausse alerte. Baudouin veut voir son oncle et lui demander des explications. Deux rencontres se passent mal. Le Hennuyer campe avec une troupe sous les murs de Namur. Henri refuse de le recevoir, lui demande de partir, puis accepte de le voir une dernière fois. Baudouin

monte au château, y trouve le vieux comte alité, entouré de ses chevaliers, pour s'entendre dire que l'on n'a plus besoin de lui et que les accords sont rompus.

Inévitablement, c'est la guerre ouverte. Baudouin V entend sauvegarder son héritage. Sans tarder, il lève une armée et vient mettre le siège sous Namur. Le déséquilibre des forces est flagrant et le rempart de la ville en ce temps fort sommaire : la capitale du comté est prise au premier assaut. Baudouin se veut magnanime en une terre qu'il considère comme la sienne. Il renvoie sans rançon les chevaliers capturés en leur faisant jurer de ne plus prendre les armes contre lui et interdit le pillage. Mais comment l'empêcher en pareil cas ? Les soldats se répandent dans la cité et les bourgeois sont dépouillés de tous leurs biens. Pis, un incendie survient, dont les deux parties se rejettent la responsabilité. La chaleur de l'été et le vent attisent le feu : Namur est presque entièrement détruite. La catastrophe de juillet 1188 restera comme l'une des pires de son histoire. Le siège est mis ensuite devant le château, qui doit se rendre après quelques jours, les défenseurs succombant à la soif.

On convient que les châteaux de Namur et Durbuy seront confiés à Roger de Condé, vassal des deux comtes, et que Baudouin en prendra possession à la mort de son oncle. L'arrangement fait long feu, car les Champenois arrivent alors tardivement au secours du Namurois, entrent dans Durbuy et Bouvignes. Ce que voyant, les Hennuyers occupent Namur et d'autres forteresses du comté. Bouvignes subit un siège en règle : pierrière et mangonneau renversent la muraille et le château est pris. Henri l'Aveugle a ainsi perdu presque tout son comté. Les manières expéditives de Baudouin lui valent cependant la réprobation générale. Les princes voisins grondent. Quant à Henri de Champagne, il est soutenu par le roi de France et rassemble une puissante armée. Il persuade son futur beau-père de demander l'appui du duc de Brabant ; de l'acheter plutôt, car il faut pour cela gager tout le nord du comté. Les deux rivaux, le Champenois et le Hennuyer, envoient des émissaires à la cour : c'est à qui offrira le plus pour s'attacher la faveur impériale. Encore une fois, Baudouin a la préférence et se voit confirmer la promesse d'érection en marquisat de Namur, Laroche et Durbuy à la mort d'Henri, moyennant l'hommage pour tous les alleux.

En attendant, il faut trouver un accommodement avec le vieux prince, qui semble décidément immortel. Le roi des Romains le convoque à Liège. Henri y vient avec son allié brabançon et une nombreuse suite armée qui irrite le souverain. Il reste intransigeant, tant et si bien qu'il est congédié : dorénavant, les affaires de Namur et Luxembourg se régleront sans lui ! Le roi force le duc de Brabant et le comte de Hainaut à un traité qui n'est pas respecté. Une guerre larvée se poursuit. Le roi de France Philippe-Auguste et le comte de Flandre, tout à leurs projets de croisade, tentent une médiation : chacun garderait ce qu'il possède déjà, Namur allant à Baudouin, Laroche et Durbuy à Henri de Champagne, tandis que Luxembourg resterait à disposition du roi des Romains. Nouvel échec : de dernier refuse de voir une terre d'empire aux mains d'un prince français. La guerre va-t-elle reprendre ? Les armées de Champagne et de Brabant se rassemblent de nouveau, mais le comte de Flandre parvint à mettre d'accord Baudouin et le duc Godefroid, qui rend, moyennant indemnité, les terres namuroises gagées à son profit. Henri de Champagne se retrouve esseulé. Las de cette interminable et vaine dispute, il renonce dès lors à l'héritage namurois. Il va partir pour la Terre-Sainte et y épouser la fille du roi de Jérusalem. Alors seulement, il renverra à son père sa petite fiancée namuroise, âgée de six ans.

Baudouin a donc le champ libre : il prend Mielmont et Floreffe, reçoit en décembre 1189 dans la plaine d'Herbatte l'hommage de ses vassaux namurois. Par l'entremise de l'archevêque de Cologne, Henri consent à un traité de paix qui lui laisse en viager la jouissance des comtés de Laroche et Durbuy, ainsi que des villages non fortifiés du Namurois. La diète impériale peut enfin confirmer les droits du nouveau marquis de Namur, en septembre 1190. Baudouin en donne lecture dans la collégiale Saint-Aubain et Gislebert conte avec joie le triomphe de son maître, qui brise son sceau de comte de Hainaut pour user d'un nouveau marqué des mots « Marquis de Namur et comte de Hainaut ».

Le chroniqueur et chancelier a d'ailleurs bientôt un nouveau motif de jubilation. En 1191, alors qu'il est sur la route de Rome pour convaincre le pape de donner l'évêché de Liège à Albert de

Rethel, cousin germain de son maître, il apprend la mort au siège de Saint Jean d'Acre du comte de Flandre, Philippe d'Alsace. Celui-ci n'a pas d'enfant, Baudouin est son beau-frère et successeur potentiel. Averti par Gislebert avant tout le monde, il envahit la Flandre, coupant l'herbe sous le pied du roi de France, son gendre. À celui-ci, il laisse cependant l'Artois, comme convenu au mariage de sa sœur Isabelle. À la tête à la fois de la Flandre, du Hainaut et de Namur, il prouve combien la fécondité de leurs unions compte dans la destinée des princes !



Denier de Henri l'Aveugle
(Musée provincial des Arts
anciens du Namurois)

Le vieil Henri l'Aveugle est-il enfin soumis à son puissant neveu ? Non, à plus de quatre-vingts ans, il parvient en 1194 à rassembler à prix d'argent une coalition hétéroclite et à la lancer à la reconquête de Namur. L'équipée ne dépasse pas Noville-sur-Mehaigne, où Baudouin accourt de Gand et remporte une victoire complète. Ironie du sort : Baudouin, cinquième du nom en Hainaut et huitième en Flandre, meurt à Mons le 18 décembre 1195, à l'âge d'environ quarante-cinq ans, huit mois avant son oncle. Comme il l'a souhaité, le vieux comte est inhumé à Floreffe, auprès de ses parents. Sa tombe est une simple pierre de marbre noir, sans épitaphe ni armoiries, avec la seule mention *Henricus*, qui existait encore vers l'an 1600 et a sans doute disparu à la construction de l'actuelle abbatale. Si ses père et mère ne s'étaient

contenté aussi des simples inscriptions *Godefridus* et *Ermesindis*, on pourrait croire à la modestie de bon aloi d'un prince qui a tout perdu par sa maladresse à traiter avec ses rivaux, son aveuglement à saisir enjeux et rapports de force, son dédain pour l'autorité impériale. Le domaine dont il a hérité, qui pouvait être l'égal de ses grands voisins, est définitivement morcelé ; ses descendants ne pourront le reconstituer en dépit de leurs efforts et Namur ne sera plus qu'une principauté de second ordre...

Philippe le Noble



Philippe le Noble,
dans la série
« portraits du
sénat » (1947).

À sa mort, Baudouin V dit le Courageux laisse quatre fils et deux filles. L'aîné, encore un Baudouin, reste maître de la Flandre et du Hainaut ; au second, Philippe, Namur est laissé en apanage à charge pour lui de devoir l'hommage à son frère. C'est là une nouveauté, révélatrice de l'affaiblissement du domaine : jusque-là, les comtes de Namur relevaient directement de l'empereur, comme leurs plus puissants voisins ; avec cette condition imposée à Philippe, le comté ou marquisat devient un arrière-fief d'empire, inféodé au comté de Hainaut. C'est à ce moment qu'apparaît pour la première fois le blason qu'a adopté la province de Namur : *l'écu d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules et brisé d'un bâton péri en bande*, c'est-à-dire le lion noir à langue rouge sur fond jaune – celui du comté de Flandre –, la brisure de la bande indiquant une branche cadette légitime. Notons aussi que la seconde sœur de Baudouin et Philippe, Yolande – l'aînée Isabelle, reine de France, est morte en 1190 –, a épousé un cousin du roi de France, Pierre de Courtenay : ce ne sera pas sans importance pour la suite de l'histoire namuroise.

Philippe a d'abord beaucoup à faire pour conserver son apanage. Ermesinde de Namur, fille d'Henri l'Aveugle, a douze ans à peine quand elle épouse Thibaut de Bar, son aîné de vingt-huit ans. Celui-ci rachète les droits sur Luxembourg, Laroche et Durbuy, qui ont fait retour à l'empereur Otton, et son premier soin est d'entreprendre la reconquête du Namurois : la quête du vieux comte Henri n'est pas près de se terminer. La guerre est longue et épuise le pays, de sorte que Philippe doit consentir à une paix peu favorable. Le traité de Dinant, signé le 26 juillet 1199, démembre le comté de Namur, qui est amputé de sa partie du comté se trouvant au sud de la Meuse, à l'exception de la forêt d'Arche et des terres qu'elle comprend. C'est en fait toute la rive

droite qui passe à Ermesinde et Thibaut, à l'exception du futur bailliage de Samson (appelé aussi d'Entre-Meuse-et-Arche), formé essentiellement des bans d'Andenne et de Sclayn. Les comtes de Luxembourg disposent ainsi d'une large enclave en bordure de Meuse, appuyée sur une puissante forteresse, le château d'Émeraude, qui se nommera Poilvache au XIV^e siècle, temps d'ailleurs où cette prévôté fera retour à Namur. Le comte Philippe perd aussi ainsi la souveraineté namuroise de la Meuse qui, depuis des temps immémoriaux, allait *de la saulx à Revin jusqu'au peuplier d'Andennes*. Si le domaine d'Henri l'Aveugle est dans une grande mesure reconstitué, c'est donc au départ du Luxembourg, Namur étant réduit à la portion congrue. Si Ermesinde ratifie ce traité à Hastière en novembre 1200, elle ne s'en contentera pas et reviendra à la charge avec son second mari.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, entraîne bientôt son frère dans des guerres plus lointaines contre le roi de France ; l'enjeu est l'Artois, toujours disputé. Le sort des armes est variable, et Philippe est capturé en 1198 par le comte de Blois dans une escarmouche. L'intercession de la belle-sœur Marie de Champagne auprès de Philippe-Auguste lui vaut d'être libéré. Dans sa prison, il a fait vœu de construire une chapelle à saint Jacques ; il tient promesse et fonde un oratoire au château de Namur, oratoire que l'évêque de Liège consacre en personne en juillet 1200. Le comte la dote d'un bénéfice et la chapellenie de Saint-Jacques devient ainsi un fief relevant du comte de Namur. Une autre guerre, plus heureuse et moins lointaine, voit Philippe secourir l'évêque de Liège Hugues de Pierpont contre les Hutois révoltés.

Bientôt cependant, Foulques, le curé de Neuilly fameux pour son éloquence, prêche la croisade à la demande d'Innocent III. De nombreux princes français prennent la croix, les tournois se multiplient pour susciter les vocations, l'un d'eux à Andenne, en mai 1202. C'est le comte de Flandre et de Hainaut, Baudouin en personne, qui invite dans le domaine de son frère la petite et grande noblesse. Des chevaliers namurois s'engagent pour l'épopée : l'histoire a retenu le nom de Guillaume de Maillen, il y en eut sans doute bien d'autres. Un drame endeuille malheureusement les lendemains de la fête, car les deux fils du comte de Moha s'entretuent en voulant imiter les jouteurs. On sait ce que sera cette fameuse quatrième croisade, dévoyée par les Vénitiens qui tiennent les princes chrétiens par les cordons de la bourse. Après bien des péripéties, elle ne se lance pas sur la Terre sainte, mais sur Constantinople, dans le seul intérêt seul du commerce de la Sérénissime. Cette épopée où la grandeur le dispute à l'horreur n'a pas sa place ici : toujours est-il qu'elle aboutit à la fondation de l'Empire latin, dont Baudouin est élu le premier souverain. Règne éphémère, tragiquement conclu par la défaite d'Andrinople, le 15 avril 1205, où le nouvel empereur disparaît, mort ou prisonnier. On se raconte les circonstances horribles de sa fin et son frère Henri lui succède au trône impérial.



Baudouin de Constantinople, dans la série « portraits du sénat » (1946).

En partant pour la croisade, Baudouin a confié à Philippe de Namur la régence de la Flandre et du Hainaut, une responsabilité lourde, voire écrasante quand on connaît la turbulence des villes flamandes. Il lui laisse aussi la garde de ses deux filles, Jeanne, une enfant, et Marguerite, née après son départ. C'est beaucoup pour cet homme assez faible et isolé face aux ennemis de sa maison. Le roi de France en profite, l'assure de son appui moyennant serment de fidélité, et finalement le convainc de lui confier la garde des fillettes. Erreur fatale que les Flamands ne lui pardonneront jamais, pas plus que les historiens des temps futurs ; coup habile de Philippe-Auguste, qui met la main sur les héritières d'un comté rebelle et surtout contrôle ainsi leurs destinées matrimoniales. En 1212, Jeanne épouse Ferdinand (ou Ferrand) de Portugal. Nouveau coup de force de Philippe-Auguste ; il fait arrêter les jeunes mariés sur la route de Flandre et ne les relâche qu'après leur avoir arraché la cession d'une grande part de l'Artois. Philippe de Namur quant à lui épouse à trente ans Marie de France, la fille de Philippe-Auguste : prestigieuse union pour le maître d'un si petit domaine, prix de sa trahison disent les Flamands !

C'est à cette époque qu'a lieu la terrible guerre entre Liège et Brabant, dont le véritable enjeu est le contrôle de la grande voie commerciale entre la Flandre et le Rhin. La victoire du duc Henri est d'abord complète, Liège est prise mise à sac le 3 mai 1212, de sorte que l'évêque doit s'enfuir à Huy puis à Dinant. Cette catastrophe va aussi rapprocher Liège de la France, seul appui possible ; l'évêque aura sa revanche dans les plaines de Steppe, le 14 octobre 1213, s'avançant avec ses milices communales jusqu'aux portes de Bruxelles. Le comte de Namur reste à l'écart de ce conflit. Il est d'ailleurs respecté, appelé plusieurs fois à arbitrer des conflits entre princes voisins. Il vit encore six ans, avant de tomber gravement malade, à l'âge de trente-cinq ans. Ses derniers jours sont édifiants : d'après une tradition probablement légendaire et rapportée pour d'autres que lui, il veut se confesser à quatre abbés et se fait traîner, la corde au cou, dans les rues de Valenciennes, en expiation de ses péchés : *J'ai vécu comme un chien, affirme-t-il, il est juste que je meure comme un chien*. Expiation efficace, puisque des miracles se seraient produits sur sa tombe : la postérité aurait dû l'appeler « le pieux » et non « le noble » comme elle l'a fait !

Pierre et Philippe de Courtenay

Quand Philippe est enterré dans la nef de Saint-Aubain, ses deux frères et héritiers, Henri et Eustache, sont en Orient. C'est sa sœur Yolande qui lui succède avec son mari Pierre de Courtenay. Celui-ci est un capétien, petit-fils de Louis VI, roi de France, comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre. À Namur, l'histoire dynastique devient donc pour un demi-siècle celle de cette famille, car Pierre laissera trois fils, Philippe, Henri et Baudouin, qui seront successivement comtes de Namur. Le comté passe clairement avec eux sans l'orbite du roi de France dont ils sont les familiers, l'empereur, suzerain en titre, n'intervenant plus guère. Le conflit entre Henri l'Aveugle et son neveu s'était réglé devant l'empereur et devant lui seul : au temps des Courtenay, le roi de France tire les ficelles tandis que l'empereur n'octroie plus que des diplômes de complaisance, plus préoccupé de l'Italie que de ses marches occidentales. Un événement symbolise ce basculement, comme la supériorité de Philippe-Auguste : c'est la bataille de Bouvines, en ce fameux dimanche de juillet 1214 où il défait l'empereur Otton, le roi d'Angleterre et le comte Ferrand ligüés contre lui. Celui-ci est ramené à Paris entravé, et il passera une partie de sa vie enfermé dans la tour du Louvre. Ironie des obédiences féodales : le comte de Namur, Philippe de Courtenay, combat du côté de l'empereur, son suzerain, tandis que son père Pierre est dans les rangs français, à la tête des milices de l'Auxerrois...

Il est alors question en Hainaut d'un fait divers qui déchaînerait aujourd'hui la presse à scandale ; l'« affaire ». Bouchard d'Avesnes. Bouchard a tous les talents : il est savant, pieux, preux chevalier. Flamands et Hennuyers ne jurent que par lui. Il est bailli de Hainaut en 1212 et c'est à lui que la comtesse Jeanne confie la garde de sa sœur. Mais voilà : c'est le coup de foudre entre Marguerite, qui n'a qu'une dizaine d'années, et le beau clerc, qui a trois fois son âge ! Ils se marient et s'enfuient à Houffalize, dans le comté de Luxembourg. Nouveau scandale : on apprend que Bouchard aurait reçu les ordres mineurs, ce qui rend nul le mariage. Il est excommunié, mais les amants s'en moquent et trois fils naissent bientôt, dont deux vivront, Jean et Baudouin d'Avesnes. Derrière ces révélations, il y a sans doute une habile manœuvre de Philippe-Auguste, qui joue sur deux tableaux. D'un côté, il est résolu à garder Ferrand dans ses geôles jusqu'à la fin de ses jours, moins pour le punir que pour l'empêcher d'engrosser son épouse Jeanne. N'oublions pas que son fils, le futur Louis VIII, est l'enfant d'Isabelle de Hainaut, ce qui pourrait lui assurer des droits sur la Flandre à défaut d'autre héritier et ramener la province turbulente dans le domaine royal ! D'autre part, c'est la même ambition le pousse à faire annuler à tout prix le mariage de Bouchard et Marguerite, et donc à frapper la branche d'Avesnes de bâtardise la rendant incapable de succéder au comté de Flandre.

À cette époque, les Courtenay lient intimement l'histoire namuroise à la tragique saga de l'empire latin d'Orient. Henri, qui a succédé au trône impérial à Baudouin et y a fait preuve de réelles qualités, meurt empoisonné en 1216. Yolande et Pierre sont appelés à lui succéder et quittent Namur, laissant à leur fils la dignité comtale ; ils n'y sont restés que quatre ans. Hors les habituelles fondations pieuses, ils y ont laissé peu de traces si ce n'est l'octroi de quelques franchises, spécialement celle de

la Neuve Ville. Ils sont couronnés à Rome, mais l'épopée s'arrête là : Pierre est capturé par les Grecs avant même d'arriver à Constantinople et il meurt dans un cachot, au début de l'an 1218. Yolande, qui est venue par la mer avec ses filles, lui fait des funérailles à Sainte-Sophie et met au monde un fils, Baudouin.

Au trône impérial, un comte de Namur doit succéder à un autre, Philippe remplacer son père Pierre, mais coup de théâtre : il décline l'offre. Est-ce attachement à son petit domaine mosan ou crainte d'un honneur qui dévore ses titulaires comme Cronos ses enfants ? Toujours est-il que cela nous donne se récit savoureux du chroniqueur Guillaume de Tyr : *Les chevaliers de la terre mandèrent li comte de Namur, qui ses fix estoit, qu'il alast en Constantinople, que la terre li estoit eschue. Quand lé messagé vint à lui, & li conta son message, il dit qu'il s'en conseilleroit. Il s'en conceilla, mais son conseil ne li apporta pas qu'il y alast ; ainsi il envia son frère qui mainsné estoit de lui, & il lor manda que le coronassent, qu'il ne pooit aller. Ce frère mainsné, c'est Robert, qui va se révéler un piteux empereur.*

En 1225, une tempête secoue Flandre et Hainaut. À la défaite d'Andrinople, Baudouin avait disparu, mort ou prisonnier et on se racontait les circonstances horribles de sa mort. Et voilà que vingt ans plus tard, on croit le reconnaître dans un ermite retiré au bois de Glançon, près de Valenciennes. Il faut dire que les anciens croisés ont pris nombreux l'habit franciscain et sont revenus au pays. La nouvelle se répand, le peuple crédule acclame le comte retrouvé, qui fait sa joyeuse entrée dans les principales villes de Flandre et de Hainaut, revêtu des attributs impériaux. Cette folie cristallise les frustrations sociales sur un fond de passé idéalisé ; elle profite aussi à certains barons. La comtesse Jeanne refuse de voir son père supposé, elle doit fuir, on tente même de l'enlever. Elle en appelle enfin au jugement de Louis VIII, qui convoque et met à l'épreuve le soi-disant empereur. L'imposteur est démasqué, car il ne sait pas répondre aux plus simples questions sur son propre passé. Et pour cause, il s'appelle Bertrand Cordel, et avant d'être ermite, il était jongleur et ménestrel ! Il s'enfuit, on le retrouve, il est ramené en Flandre, condamné à mort et exécuté à Lille. Ce drame poursuivra toute sa vie la comtesse Jeanne, car la rumeur dira longtemps que le pendu du gibet de Loos était son propre père, qu'elle avait fait tuer...

Mais revenons à Namur. À son tour, Philippe de Courtenay doit se défendre contre Ermesinde de Luxembourg, qui s'obstine à reconquérir le domaine de son père. Ermesinde ou plutôt son second époux Waleran de Limbourg. S'il échoue à prendre Bouvignes, il emporte le château de Samson, occupe Otreppe et Ville-en-Hesbaye, mais perd rapidement ces positions. Il ne renonce pas et relance bientôt la guerre. Il ne manque pas de ressources, s'appuyant sur le Limbourg, Juliers, le Luxembourg et sa part du pays namurois. Le comte Philippe de Courtenay est pour sa part secouru par la Flandre et le Hainaut. Une guerre cruelle se prolonge pendant quatre ans, de 1218 à 1222, sans qu'un des deux partis prenne l'avantage. La comtesse Jeanne de Flandre intervient alors, menace sans doute, et l'on négocie à Dinant. Un nouveau traité est conclu le 13 mars 1223, sur un beau parchemin muni de deux sceaux de cire brune à lacs de soie verte et rouge. Il fixe les limites des terres et bois des deux parties en bord de Meuse et règle leurs droits, de façon identique à celui de 1199 : Ermesinde a encore échoué à réunir Namur et Luxembourg. Si elle renonce à son rêve de reconquête, l'histoire n'en est pas close pour autant.

À Namur, une fois conclue cette guerre, le comte Philippe, qui est un familier de Louis VIII, le suit à la croisade contre les Albigeois. Comme beaucoup, il contracte la dysenterie pendant le long siège d'Avignon, doit abandonner l'expédition et meurt sur le chemin du retour, à Saint-Flour en Auvergne. Il a demandé à être enterré à l'abbaye de Vaucelles, près de Cambrai : c'est une première pour un comte de Namur, le signe aussi sans doute de liens assez lâches avec le comté. Le roi de France ne survit pas non plus à cette croisade fatale ; il meurt aussi de maladie sur le chemin du retour. En attendant la majorité de l'aîné de ses fils, le futur saint Louis, Blanche de Castille assure la régence et met habilement au pas les grands vassaux turbulents.

On ne sait rien du frère et héritier de Philippe II de Namur, le jeune Henri, élevé en France dans le domaine d'Enguerrand de Coucy. On ignore même s'il a jamais mis les pieds à Namur. Toujours est-il qu'il meurt prématurément, deux ou trois ans après son frère.

Le coup de force de Marguerite

Quatre des cinq frères Courtenay sont morts, car en Orient, l'empereur Robert a aussi terminé prématurément une existence faite surtout d'extravagances. Ne reste que Baudouin, né sur les rives du Bosphore onze ans plus tôt, et c'est à lui que revient Namur. Mais surprise, coup d'état même : c'est sa sœur Marguerite – son aînée de vingt-quatre ans ! – qui prend possession du comté avec son mari Henri de Vianden, celui-là même qui avait été candidat à la main d'Ermesinde au temps de son premier veuvage. Ferrand, enfin sorti de sa geôle parisienne, Ferrand suzerain du comté en tant que comte de Hainaut, s'était assuré auprès du roi des Romains le retour de ce fief ; il s'oppose donc à ce coup de force et envahit le comté. Floreffe est assiégée quarante jours durant, prise, pillée et incendiée, mais bientôt, un arrangement est conclu sous l'égide de deux princes français, le comte de Boulogne et Enguerrand III de Coucy : Ferrand garderait les terres déjà conquises, pour l'essentiel les bailliages de Vieuville et Golzinne, Marguerite conserverait le reste du comté.

Femme autoritaire et colérique, la comtesse Marguerite est aussi pieuse. Elle fonde l'abbaye de Grandpré dans la vallée du Samson, accomplissant le vœu de son frère Philippe ; avec son mari, elle donne à l'abbaye de Villers quatre cents bonniers de bois dans les forêts d'Ostin et de Marlagne en échange de terres allouées par Villers à Grandpré. Cet établissement, qui aura une grande importance dans la région, est confié à douze moines de Villers ; son premier supérieur, Jean, est un ancien chevalier. Marguerite fonde une nouvelle chapelle à Géronsart ; c'est elle aussi qui soutient à Namur le premier établissement des franciscains. Ceux-ci viennent de Valenciennes, suivant la route des abbayes sambriennes. Les petits frères construisent église et couvent en Gravière, à l'embouchure du Hoyoux, devant la porte du même nom, sur un terrain vague que leur a donné son défunt frère le comte Philippe. C'est là précisément que s'élève aujourd'hui l'église Notre-Dame, récemment désacralisée, qui a remplacé le sanctuaire primitif au milieu du XVIII^e siècle. Leur couvent est achevé en 1228, leur église en 1232 : ils ne sont donc pas apparemment des irréductibles de dame Pauvreté comme leurs frères de Valenciennes, où la comtesse Jeanne a dû demander au pape de leur faire accepter une donation. C'est qu'ils sont partout, les frères mineurs, fondant dans la chrétienté une nouvelle maison chaque semaine. Parmi eux, nombre d'anciens croisés, qui ajoutent au mystique la légende chevaleresque. Les disciples de François sont donc installés à l'entrée de la Neuve Ville ; Yolende accorde à ce quartier en plein développement sa propre franchise, plus favorable que celle de Namur. Ses habitants ont leur propre échevinage, leurs impôts sont allégés, et ils ne sont pas tenus de suivre le comte à la guerre au-delà d'une journée de marche.

En Flandre, Marguerite cède enfin aux instances de sa sœur. Elle renonce à Bouchard et épouse un chevalier champenois, Guillaume de Dampierre. Trois fils et une fille naissent rapidement de cette union. Jeanne étant moins féconde que sa sœur – elle n'aura qu'une fille, morte enfant – c'est sur cette double fratrie née des Avesnes et des Dampierre que repose la succession de la Flandre et du Hainaut. La légitimité des premiers est évidemment une question capitale et les positions prises sur ce point de droit canon reflètent les intérêts d'ailleurs changeants des puissants, papes, rois, empereurs. Le jeune Louis IX, aussi habile en cela que son grand-père Philippe-Auguste, tire parti de cette querelle pour affaiblir la Flandre. Il attribue le Hainaut aux Avesnes et la Flandre aux Dampierre, ce qui n'a aucun sens, car l'aîné doit avoir tout avoir s'il est légitime, rien s'il est bâtard. Ce faisant, il affaiblit évidemment la Flandre ; plus remarquable : il dispose du Hainaut, terre d'empire sur laquelle il n'a aucun droit ! L'histoire de cette haine corse entre demi-frères d'Avesnes et de Dampierre – leur mère ayant pris avec virulence le parti des seconds – est étrangère à notre histoire, mais elle ne sera pas sans incidence sur elle. Jeanne de Flandre meurt en 1244. Son remariage tardif avec Thomas de Savoie, un prince piémontais, est resté stérile. Flandre et Hainaut passent à sa cadette Marguerite.

Ermesinde



Ermesinde, denier de Luxembourg

On a deviné, en filigrane de l'histoire de tous ces comtes, l'obstination d'Ermesinde à reconstituer le domaine de son père, mort à un âge canonique quand elle avait à peine dix ans. La fille d'Henri l'Aveugle, qui peut paraître hostile et belliqueuse sous le prisme namurois, est une figure majeure et l'une des plus attachantes de l'historiographie luxembourgeoise. Son ambition de reconquête, ce sont ses deux maris qui la poursuivent par les armes, sans que l'on sache quelle implication elle a pu y avoir personnellement ; la fermeté et la clairvoyance de cette princesse, qui régnera seule après son premier veuvage, laissent cependant supposer qu'elle fut autre chose qu'un instrument aux mains de maris ambitieux ? Son premier mari, c'est donc Thibaut de Bar (1158-1214), qui meurt à la croisade contre les Albigeois. Des quatre enfants qu'il a d'Ermesinde, seules deux filles survivent, Élisabeth et Marguerite ; un fils, Renaud, fait seigneur de Briey par son père, est mort avant lui. Ermesinde convole rapidement avec Waleran (1180-1226), veuf comme elle et fils de ce comte de Limbourg, d'ailleurs toujours vivant, qui a soutenu le vieil Henri dans sa dernière campagne. Il lui apporte le château et le vaste domaine d'Arlon et ajoute une couronne à ses armes pour marquer sa prétention au marquisat de Namur, prétention bien réelle, car, on l'a vu, il reprend à son compte la reconquête du domaine perdu. Waleran donne à Ermesinde trois enfants, dont l'aîné Henri (1216-1281) sera cinquième comte du nom à Luxembourg.

Quand Waleran meurt en juillet 1226, au retour d'une expédition de l'empereur en Italie, Ermesinde gouverne seule, plus sagement que ne fit son père. Elle semble avoir renoncé à Namur, bien que l'instabilité politique suscite bien des opportunités. Elle étend les libertés communales, fonde de nombreux couvents, réussit surtout à accroître continuellement le comté sans mener aucune guerre. Grâce principalement au marquisat d'Arlon, acquis par son second mariage, le domaine comtal luxembourgeois couvre une surface considérable, de la prévôté de Durbuy à celle de Thionville.

Le nom d'Ermesinde est lié à celui d'un lieu, l'abbaye de Clairefontaine, près d'Arlon, où jaillit une fontaine que l'on dit miraculeuse pour avoir été bénite par saint Bernard. La légende veut que la comtesse, endormie sous un chêne, voie en rêve une dame descendant la colline avec un enfant dans les bras et entourée d'un troupeau de moutons marqués d'une croix noire. Un ermite lui explique alors que cette dame est la Vierge, et qu'elle lui commande la construction d'une abbaye de l'ordre de Cîteaux. Le vœu d'Ermesinde ne sera cependant réalisé que par son fils Henri, dit le Blondel, qui a 27 ans lorsqu'il succède à sa mère. Ermesinde meurt en effet le 17 février 1247, *le dimanche où l'on chante l'Invocavit* ; son corps sera transféré six ans plus tard à l'abbaye Clairefontaine. Ses épitaphes la diront encore longtemps maîtresse de Namur, ce qu'elle ne fut jamais. Son tombeau est détruit à la Révolution, mais ses ossements sont sauvés. On les retrouve par hasard en 1875, en creusant les fondations d'une chapelle, dans un coffret qui l'identifie encore comme *Comtesse souveraine de Luxembourg et de Namur*. Une étude



Le songe d'Ermesinde, sur un vitrail du chœur de la chapelle de Clairefontaine, par Vanderpoorten (1877)

anthropologique récente identifie très probablement ce squelette comme celui d'Ermesinde. Depuis le 12 juin 2000, la comtesse repose dans la crypte de la chapelle Notre-Dame du Bel Amour sous un beau gisant de pierre, tandis qu'un vitrail évoque le « rêve d'Ermesinde » auquel la légende rattache la fondation du lieu.

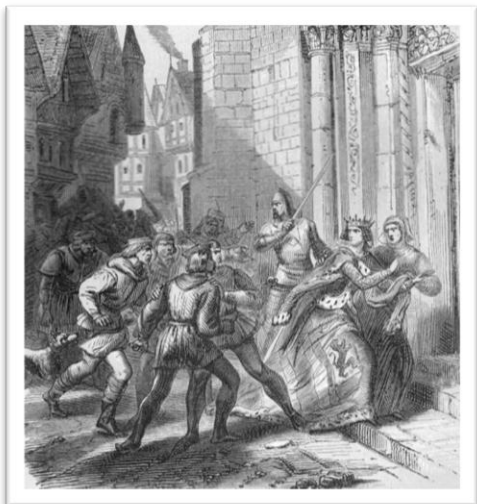
Un comte de trop...

À Constantinople, les choses vont mal, Grecs et Bulgares se font de plus en plus pressants. Un chevalier octogénaire naguère roi de Jérusalem, Jean de Brienne assume le pouvoir, sorte d'empereur intérimaire, en attendant la majorité de Baudouin de Constantinople, à qui est promise sa fille Marie. Ses hauts faits se racontent dans toutes les cours d'Europe. Baudouin n'a pas la stature de Brienne : il est un peu borné et sa vie sera moins une épopée qu'une perpétuelle quête de secours. En 1237, il vient une première fois à Paris et se rappelle qu'il est comte de Namur. On l'a vu : grâce à Louis IX et Jeanne de Flandre, il récupère par les armes ce domaine dont sa sœur Marguerite l'a privé.

Son lointain comté intéresse moins Baudouin II que les ressources qu'il peut en tirer. La preuve : quand il revient en Occident, en 1245, il l'engage au roi Louis, moyennant la somme considérable de 50.000 livres. Le roi de France contrôle Namur, y place une garnison, ce qui est inouï dans un fief impérial. C'est sans doute à ce moment qu'est entreprise la construction d'une nouvelle citadelle, munie de quatre fortes tours rondes, dont deux ont tant bien que mal traversé les siècles jusqu'à nous. Il faut dire que le château devait avoir piteuse allure depuis que des tours et une partie des murailles s'étaient écroulées à la fin du règne de Philippe-le-Noble. Jean d'Avesnes, héritier du Hainaut et futur suzerain du comté, relève la faute. Il obtient de son beau-frère Guillaume de Hollande, roi des Romains, la déchéance de Baudouin, pour le motif qui n'a pas relevé le fief namurois. Ce n'est qu'un diplôme de plus, c'est-à-dire peu de chose s'il n'est soutenu par les armes, mais il sera confirmé plusieurs fois malgré l'opposition du pape Innocent IV, qui interdit en 1248 de léser un prince qui combat pour la vraie foi. La mort de Guillaume dans les glaces de Frise, en janvier 1256, privera les Avesnes d'un soutien précieux.

Entre-temps, Marie de Brienne entre en scène, impératrice de Constantinople et comtesse de Namur en titre. En quête d'or à jeter dans ce puits sans fond qu'est l'empire d'Orient, elle croise Louis IX qui rassemble la croisade à Malte ; le roi l'envoie auprès de la reine-mère et régente, Blanche de Castille. La croisade échoue en Égypte, mais le roi reste plusieurs années en Orient. À Paris, les deux femmes s'entendent bien et peu avant sa mort, Blanche fait au couple impérial remise de sa dette, levant le gage sur Namur. Blanche s'installe dans ce comté où elle n'était jamais venue.

C'est alors que Jean d'Avesnes cède à Henri de Luxembourg les droits sur Namur qu'il a obtenus du roi des Romains. Ce titre est très théorique, certes, mais il indique que le fils d'Ermesinde entend reprendre à son compte la quête obstinée visant à reconstituer le vaste domaine de son grand-père Henri l'Aveugle. Dans l'arbitrage des querelles entre les Avesnes et les Dampierre, le roi de France n'a cependant cessé de faire annuler ce droit et sa cession.



La révolte contre Marie de Brienne vue par l'illustrateur de *L'Histoire du comté de Namur* d'A. Borgnet (1847).

À Namur, les choses se passent mal avec l'impératrice et comtesse. La ville connaît, après bien d'autres, ce que l'on peut voir comme une première révolte urbaine, une insurrection exacerbée sans doute par les besoins d'argent de Marie de Brienne, qui pense surtout à tirer du pays des ressources pour son lointain empire. L'anarchie s'installe, le prévôt de la comtesse est assommé en pleine rue du Pont. Marie refuse son pardon, faute de pouvoir punir les coupables, mais les bourgeois ne veulent pas s'humilier davantage, comme le leur suggère le conseiller du roi Louis : *Certes, dist Pierres de Fontainnes, je vous dirai quel conseil vous en devez avoir. Vous en irez arriere, et pendra chascuns bourgeois de Namur une hart en son col; et irez tuit devant l'empereriz, et direz : Dame, veez coi voz moudreurs; faites en ce qu'il vous siet.* Ces propos sont rapportés par un ménestrel de Reims : c'est dire si l'événement a fait du bruit.

Les ponts sont donc coupés, le peuple récusé cette princesse fière et avare pour faire appel à... Henri de Luxembourg, bien sûr ! Le fils d'Ermesinde, celui que l'on nomme le Blondel pour sa chevelure couleur de blés, ne se le fait pas dire deux fois et entre en ville, la nuit de Noël 1256. Marie s'enfuit, laissant le château à la garde du jeune Francon de Wesemaele, bâtard d'un officier de la maison de Brabant. Namur et Luxembourg sont à nouveau réunis : le Blondel peut être fier d'avoir réussi sans coup férir à recréer le domaine de son grand-père, mort vingt ans avant sa naissance...

Le blocus du château s'éternise, un blocus assez lâche sans doute pour pouvoir durer si longtemps. Pendant ce temps, Marie de Brienne cherche du secours. Elle en trouve dans sa famille champenoise, mai aussi auprès de Marguerite de Flandre. Une armée se forme, commandée par Baudouin d'Avesnes, et vient camper sur les hauteurs de Namur. Il ne se passe rien : c'est que Baudouin et Henri sont de vieux amis, et cela compte apparemment davantage pour Avesnes que le service d'une mère qui l'a longtemps renié. L'armée se disloque, Henri reste maître de Namur. Des vers et des chansons tournent en dérision les Flamands « qui firent le babau devant Namur », « ne valent guère mieux qu'un vieux peigne », perdant cœur, honneur et bagages dans toutes les guerres qu'ils entreprennent. Reste le château, mais après deux ans de siège, la garnison en est réduite à manger les rats et boire le sang des chevaux. Francon de Wesemaele doit se résoudre à rendre la place : le vaillant capitaine accomplira dans sa carrière d'autres hauts faits.

À Constantinople, c'est bientôt la fin. Dans la nuit du 25 au 26 juillet 1261, les Grecs entrent par surprise dans la ville, égorgent les chevaliers latins. L'« autre » comte de Namur, Baudouin, réussit à s'embarquer et à fuir. Il ne renonce cependant pas à son empire et poursuivra jusqu'à sa mort un vain rêve de reconquête. Pour cela, il lui faut de l'argent et il vend à Guy de Dampierre, fils et héritier de la comtesse Marguerite de Flandre, la ville et le château de Namur, tout le comté de ce nom ainsi que les châteaux de Bouvignes, de Golzinne, de Vieuville et de Samson avec leurs dépendances. Il vend Namur, ou plutôt il le fait vendre par son fils, à qui il avait transporté le domaine l'année précédente. Le roi de France est derrière cette transaction, qui est conclue à Paris en 1263, ce qui démontre une nouvelle fois son influence en terre d'Empire. Le prix ? 20.000 livres parisis seulement, mais le comté n'est plus vraiment vacant, car Henri de Luxembourg y est installé depuis sept ans, bien installé même car il y bat monnaie : ses deniers circulent, frappés d'un cavalier galopant, l'épée haute et le bouclier à la main, plus belliqueux que ceux des Vianden ou de Philippe-le-Noble, plus pieusement gravés d'une église accostée de deux tours...



Plaque tumulaire d'Henri le Blondel, par Sébastien-François de Blanchart (XVIII^e). Archives nationales de Luxembourg.

Dampierre entreprend donc de récupérer Namur par les armes. L'armée flamande entre dans le comté, arrive jusque sous les murs de la ville. Un nouveau siège sanglant en perspective ? Non, car à l'intercession de Baudouin d'Avesnes, un accord est trouvé. Comme dans les romans, tout se conclut par un mariage, par un triple mariage même. Guy de Dampierre, veuf depuis peu, va épouser Isabelle de Luxembourg, la fille de Henri, laquelle apportera Namur en dot, leurs enfants communs ayant seul droit au comté tant convoité. De plus, le fils d'Henri, héritier du Luxembourg, épousera la fille de Baudouin d'Avesnes, et la seconde fille de l'un la nièce de l'autre ! L'honneur est sauf pour Henri le Blondel, qui n'est pas de taille à s'opposer à la puissance

flamande. Tout se passera d'ailleurs comme prévu : Jean, l'aîné des huit enfants d'Isabelle de Luxembourg et Guy de Dampierre, régnera bien sur le petit comté de Namur. Ce descendant en ligne directe d'Henri l'Aveugle et Ermesinde laissera à son tour, avec son épouse Marie d'Artois, une nombreuse et turbulente progéniture. Mais cela, c'est une autre histoire. Un autre roman, peut-être ?

Marc Ronvaux

Pistes bibliographiques

- BORNET A., *Histoire du comté de Namur*, Bruxelles, 1847.
- BORMANS S., *Cartulaire de la commune de Namur*, 2 volumes, Namur, 1873-1876.
- CROONENDAEL P. (de), *Cronique contenant l'estat ancien et moderne du pays et comté de Namur*, éd. De Limminghe, Bruxelles, 1878-1879.
- GAILLIOT, *Histoire de Namur*
- GENICOT L., *L'économie rurale namuroise au bas Moyen Âge (1199-1429)*, 4 volumes, Louvain-la-Neuve, Namur & Bruxelles, 1943-1995.
- GEORIS M., *Ermesinde de Luxembourg*, Paris, Bruxelles, 1947.
- GISLEBERT DE MONS, *Chronica Hannoniae...*, Bruxelles, 1784.
- HEERS J., *Chute et mort de Constantinople*, Paris, 2005.
- JOSET C.-J., *Ermesinde (1186-1247), fondatrice du pays de Luxembourg*, Arlon, 1947.
- MIGNOT P., *Archéologie de quelques châteaux du comté de Namur : Montaigle...*, ASAN, t. 69, 1995, p. 109-138.
- NOËL R., *Entre promesses et réalités : Namur aux XII^e et XIII^e siècles*, in *Histoire de Namur nouveaux regards*, Namur, 2005.
- PINCHART A., *De l'inféodation du comté de Namur au comté de Hainaut*, Mons, 1850.
- PIOT C., *Inventaire des chartes des comtes de Namur...*, Bruxelles, 1890.
- PIRENNE H., *Histoire de Belgique*, Bruxelles, 1929-1948.
- ROUSSEAU F., *Actes des comtes de Namur de la première race : 946-1196*, Bruxelles, 1936.
- ROUSSEAU F., *Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg, 1136-1196*, Liège, Paris, 1921.
- ROUSSEAU F., *Namur, ville mosane*, Bruxelles, 1958.
- TONGLET B., *Le pays mosan, son évolution économique (450-1460), essai sur la dynamique médiévale*, Namur, 2011.
- VANDERHOVEN A., SCHONNE E. & COURTOY F., *Les Franciscains à Namur 1124-1796 et 1853-1953*, Namur, 1953.
- L'abbaye cistercienne de Clairefontaine – Du rêve d'Ermesinde aux réalités archéologiques*, Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg – Arlon, 86^e année, n°3-4, Arlon, 2010.

Essai de généalogie de la maison de Namur de Godefroid de Godefroid I à Baudouin II.

